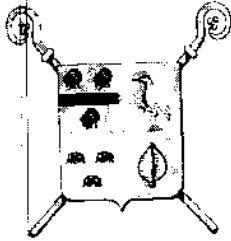


5537-ANHEE, le 11 septembre 2003



RESEAU MOLIGNEOLE

N° d'appel général : 082/61.12.61.  
Fax : 082/61.28.67.

**Concerne :** projet éolien – réponse à votre courrier de ce  
30/06/2003

Monsieur,

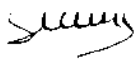
Nous vous transmettons en annexe  
copie du courrier original vous transmis en juillet 2003 à l'adresse suivante  
RESEAU MOLIGNEOLE, Boîte Postale , 30 à 5640-METTET.

Nous nous permettons d'insister sur le fait que l'original a  
bien été expédié par nos services par voie postale.

Nous vous souhaitons bonne réception du document annexé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les plus  
distinguées.

La Secrétaire Communale,

  
F. SEPTON

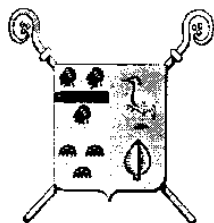
Par le Collège,



Le Bourgmestre,

  
L. PIETTE

5537-ANHEE, le 11 juillet 2003



RESEAU MOLIGNEOLE  
Boîte Postale 30

5640-METTET

N° d'appel général : 082/61.12.61.  
Fax : 082/61.28.67.

**Concerne** : projet éolien sur le territoire communal.  
À l'attention de M. M. TOUSSAINT et PONTIERE

Mesdames,  
Messieurs,

Nous accusons bonne réception de votre courrier de ce 30 juin 2003 relatif à l'objet repris sous rubrique.

Nous nous permettons par la présente d'apporter une correction aux termes de votre courrier, à savoir que c'est le 8 novembre 2001 que le Conseil Communal d'Anheer a entendu, en séance publique, les représentants de la société MESA. Ceux-ci ont présenté leurs premières démarches, à savoir l'obtention de l'accord de propriétaires de terrains susceptibles d'accueillir les éoliennes, pour ensuite étudier la faisabilité du projet de manière globale et structurée, en tenant compte des contraintes éventuelles ( faune, flore, paysage, bruit, ombre, distance à respecter par rapport aux habitations, ...).

Le Conseil Communal a ensuite, au cours de cette même séance, à l'unanimité, non pas approuvé le projet purement et simplement comme vous l'indiquez, mais bien marqué son accord de principe pour approuver les termes d'un contrat d'option de bail à conclure avec MESA en ce qui concerne des parcelles communales susceptibles (ou non) d'accueillir une éolienne.

Nous tenons encore à préciser ( et nous nous en réjouissons) qu'il apparaît à présent que le projet se réduit, et que le nombre d'éoliennes, en l'état actuel du dossier, se chiffre pour notre commune à 13 au lieu des 21 prévues initialement.

Comme vous l'indiquez, au terme de la procédure d'enquête publique relative à l'étude des incidences sur l'environnement, les communes devront remettre un avis circonstancié.

Pour ce qui concerne les autorités communales anhétoises, elles remettront leur avis en temps opportun. Nous insistons encore sur le fait que la population locale sera à nouveau, dans le respect de la procédure, invitée à faire part de toutes ses remarques et avis.

*Votre correspondante* : Françoise SEPTON, secrétaire communale,  
Place Communale, 6 à 5537-ANHEE – tel. 082/61.12.61 – fax.082/61.28.67  
E-Mail : francoise.septon@publilink.be

Lecture de la présente lettre est donnée aux Conseillers Communaux, présents à la séance du Conseil Communal d'Anhée de ce 11 juillet 2003. Les membres présents qui le souhaitent sont invités à la signer.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus distinguées.

PIETTE Luc, Bourgmestre

DUMONT Jules, Echevin

ANCION Michel, Echevin

BENIS Guy, Echevin

de WOUTERS de BOUCHOUT Stanj, Echevin

de MONTPELLIER Pierre, Conseiller Communal

MOUTON Yves, Conseiller Communal

DEKONINCK Gérard, Conseiller Communal – Président du CPAS

BOCART Stéphane, Conseiller Communal

BINAME Hadelin, Conseiller Communal

GAILLARD Bernard, Conseiller Communal

FAELES-VAN ROMPU Anne, Conseillère Communale

COLOT Jacques, Conseiller Communal

RONDIAT Pierre, Conseiller Communal

PUISSANT-BONATO Manuelle, Conseillère Communale

DUBOIS Didier, Conseiller Communal

GILLES Véronique, Conseillère Communale